

Espaces Naturels Sensibles

Découvrez la nature *dans* l'Eure



LEURE
NATURE
Sensible

DÉPARTEMENT DE
LEURE
TERRE DE NATURE

Les engagements du D partement

- **Approfondir la connaissance** des milieux naturels sur l'ensemble du D partement (r alisation d'un diagnostic pour chaque site ENS, participation l'atlas floristique R gional).



- **G rer les milieux** les plus menac s dans un souci de sauvegarde ou de restauration (mise en œuvre des plans de gestion : p turage, d broussaillage, travaux hydrauliques...).
- **Valoriser les espaces naturels** par l'ouverture au public, en vue de sensibiliser leur pr servation. (sentiers de d couverte, calendrier d'animation annuel).

Le partenariat comme principe d'action

Pour tre plus efficace, la politique ENS du D partement repose sur le partenariat avec les nombreux organismes agissant pour la protection des milieux naturels de l'Eure :

- **les collectivits locales** (Communes, communaut s de communes, Parc naturel r gional des boucles de la Seine normande...),

- **les organismes de protection de l'environnement** (Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Conservatoire botanique de Bailleul, Groupe ornithologique normand, Groupe mammalogique Normand, Association entomologique d'Evreux, Agence de l'eau Seine-Normandie...),

- **les organismes fonciers** (SAFER, Etablissement public foncier normand, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...).



Chiffres clés



Zone naturelle d'intérêt faunistique et floristique de type I : 18 700 ha, dont 46% de boisements et milieux associés, 19% de pelouses calcaires, 17% de zones humides, 11% de tourbières.

6000 ha classés ENS dont 23 sites prioritaires, 16 sites secondaires...

La politique Espaces naturels sensibles du D^épartement de l'Eure

Un patrimoine à sauvegarder

La longue évolution des conditions naturelles et des pratiques humaines a façonné la nature et les paysages de l'Eure. Au-delà de leurs richesses biologiques maintenant reconnues, ils font partie de notre cadre de vie et de notre mémoire.

C'est pourquoi le D^épartement s'est engagé depuis 2003 dans la préservation et la valorisation de ce patrimoine commun.



Qu'est ce qu'un Espace naturel sensible (ENS) ?

Ce sont des sites identifiés par le D^épartement comme remarquables en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage), mais soumis à une menace particulière (pression urbaine, industrielle, abandon...). Le D^épartement a établi en 2003 un Schéma départemental des ENS, qui correspond

au plan d'action pour la préservation de ce patrimoine de sites (études, restauration, gestion, ouverture au public). Ces actions sont financées par la Taxe départementale des ENS. Votée en 2005 au taux de 0,75%, elle s'applique sur les nouvelles constructions et agrandissements de bâtiments.



Les engagements du Département

- **Approfondir la connaissance** des milieux naturels sur l'ensemble du Département (réalisation d'un diagnostic pour chaque site ENS, participation à l'atlas floristique régional).



- **Gérer les milieux** les plus menacés dans un souci de sauvegarde ou de restauration (mise en œuvre des plans de gestion : pâturage, débroussaillage, travaux hydrauliques...).
- **Valoriser les espaces naturels** par l'ouverture au public, en vue de sensibiliser leur préservation. (sentiers de découverte, calendrier d'animation annuel).

Le partenariat comme principe d'action

Pour être plus efficace, la politique ENS du Département repose sur le partenariat avec les nombreux organismes agissant pour la protection des milieux naturels de l'Eure :

- **les collectivités locales** (Communes, communautés de communes, Parc naturel régional des boucles de la Seine normande...),
- **les organismes de protection de l'environnement** (Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie, Conservatoire botanique de Bailleul, Groupe ornithologique normand, Groupe mammalogique Normand, Association entomologique d'Evreux, Agence de l'eau Seine-Normandie...),
- **les organismes fonciers** (SAFER, Etablissement public foncier normand, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres...).



Des paysages riches et diversifiés

Les forêts :

L'Eure est couverte de vastes forêts domaniales dominées par le hêtre et de forêts privées de chênes qui bordent les vallées. Elles jouent des rôles importants dans notre paysage, elles contribuent à lutter contre l'érosion des sols, à stocker le CO₂ responsable de l'effet de serre et elles apportent refuge aux grands mammifères. *Cerfs, Pic noir, houx, Lucane cerf-volant,...*



Les coteaux calcaires et les falaises

résultent de l'érosion du plateau calcaire par les cours d'eau, la forte pente et l'affleurement de la roche créent un micro-climat quasi méditerranéen, favorable au

développement de cosystèmes parmi les plus riches de Normandie.

Faucon pèlerin, Lézard vert, Cigale de montagne, Astragale de Montpellier, Orchidées, Violette de Rouen,...



Les zones humides sont très diversifiées : Fond de vallée, sources, tangs, tourbières... Malgré l'exceptionnelle biodiversité et leur rôle primordial dans la protection de la ressource en eau, elles ont subi de fortes dégradations qui justifient des actions de protection prioritaires aujourd'hui.

Cigogne blanche, Busard des roseaux, Rainette verte, plantes carnivores, Myosotis des marais, Roseau,...



Le réseau ENS départemental

Plateau cultivé :

1. A rodrome de St-André-de-l'Eure

Terrasses alluviales :

2. Plaine de Courcelles-sur-Seine-Bouafles
3. Boucle de Poses
4. Terres d'Ailly

Coteaux calcaires et falaises :

5. Plateau et coteaux d'Arnières-sur-Iton
6. Vallons et coteaux de Giverny
7. Coteaux d'Amfreville-sous-les-monts
8. Coteaux du Thuit et de la Roquette
9. St-Pierre-du-Vauvray, Vironvay, Heudebouville
10. Coteaux d'Acquigny
11. Coteaux d'Evreux
12. Coteaux de St-Aquilin-de-Pacy

Zones humides et cours d'eau :

13. Domaine de Chambray
14. Vallée de l'Oison
15. Vallée du Douet-Tourtelle
16. Îles aux bœufs, Emient
17. Îles Freneuse, des Laly, d'Amfreville, Gribouillard et Vadenev
18. Lac du Mesnil et les
19. Parc des tangs
20. Etang de Condé-sur-Iton
21. Tillière-sur-Avre
22. Frayère de St-Just
23. Marais de la Risle maritime
24. Etang de Conches
25. Îles de Venables
26. Rives de la Seine Le-Manoir et Pitres

Sites du Conservatoire du littoral :

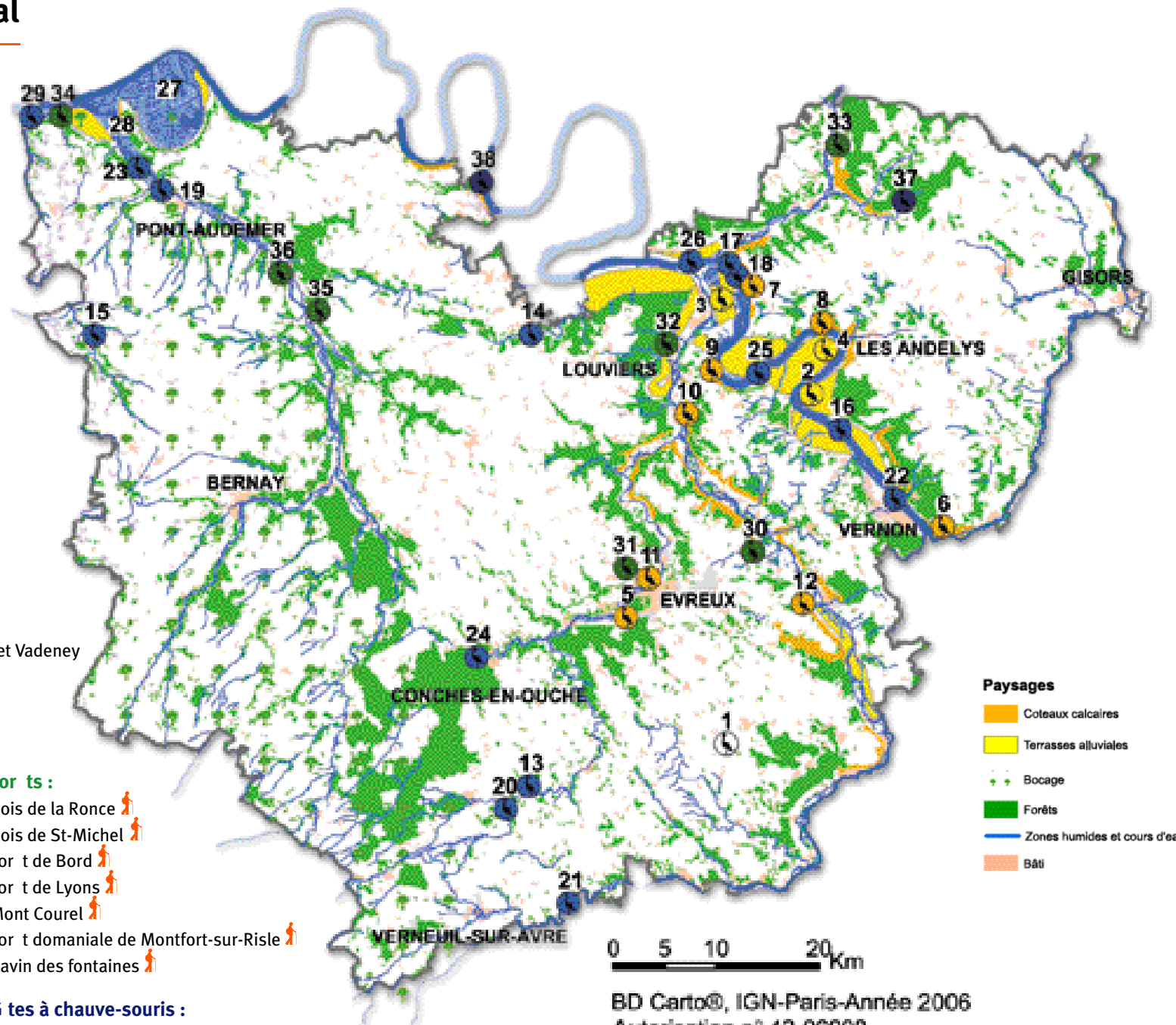
27. Marais Vernier
28. Risle maritime
29. Rives de Seine sud

Forêts :

30. Bois de la Ronce
31. Bois de St-Michel
32. Forêt de Bord
33. Forêt de Lyons
34. Mont Courel
35. Forêt domaniale de Montfort-sur-Risle
36. Ravin des fontaines

Grottes à chauve-souris :

37. Abbaye de Mortemer
38. Grotte de Caumont



Paysages

- Coteaux calcaires
- Terrasses alluviales
- Bocage
- Forêts
- Zones humides et cours d'eau
- Bâti

0 5 10 20 Km

BD Cartho©, IGN-Paris-Année 2006
Autorisation n° 43-06008

Les cours d'eau :

Du modeste ruisseau au fleuve Seine, ils sculptent le paysage en creusant des vallées dans le plateau calcaire. Malgré les nombreux aménagements qu'ils ont subi, la qualité de l'eau de la Seine est en voie d'amélioration et le réseau de petites rivières du département a su garder un caractère sauvage.



Traites, Bergeronnette des ruisseaux, Libellules, Nénuphar jaune, Renoncules flottantes,...

Les terrasses alluviales :

Elles sont constituées de sables et graviers charriés par la Seine. Elles sont connues pour leurs carrières d'exploitation de granulats. Les milieux parsevés, secs et caillouteux, rappellent la steppe. Une originalité qui se retrouve également dans la faune et la flore.

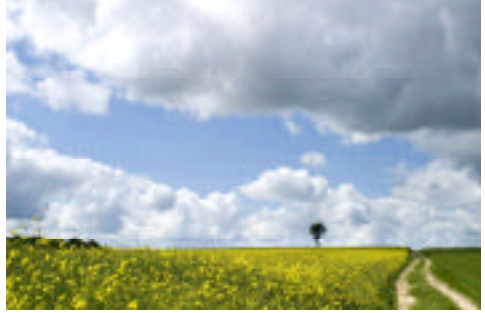
Oedicnème criard, Tétrix des sablières, Chicorée de mouton, Petite centaurée,...



Les plateaux cultivés :

Ils sont représentés par les grandes plaines où l'agriculture intensive est peu propice à la diversité des écosystèmes. Cependant, la plantation de haies, la création de bandes enherbées et le creusement de mares sont favorables à des espèces caractéristiques.

Lièvre, Perdrix grise, Coquelicot, Etourneau sansonnet,...



Le bocage :

Il est présent dans les fonds de vallées et l'ouest du département, il est caractérisé par la présence d'un réseau de haies vives, de vergers et d'une forte proportion de prairies liées à l'élevage bovin. Ce paysage agricole riche et diversifié est menacé par l'intensification agricole.

Hérisson, Grenouille agile, Rouge-queue-à-front-blanc, Grand paon du jour,...

